

MAIRIE DE CHAUMUZY

14 rue du Capitaine Chesnais

51170 CHAUMUZY

Tél 03.26.61.81.37

Mail : mairie.chaumuzy@wanadoo.fr

Heures d'ouverture au public :

Mardi et jeudi de 11h à 13h

et de 17h à 19h

MARCHE DES ELUS :

Rendez-vous le jeudi 25 mai 2017 pour la
44ème édition de la Marche des Élus
à GUEUX

Les inscriptions se feront dès 8 heures et le départ à 9 heures de la Maison des Sports de GUEUX avec une participation de 2.50€.

La Marche des Élus est une tradition quadragénaire en quête de découvrir nos paysages champenois. Elle rassemble le jeudi de l'Ascension plusieurs centaines de randonneurs, qui dans un esprit de convivialité vont défendre leur commune et ramener le trophée de la commune la plus sportive.

Cette randonnée consiste à parcourir un circuit autour de la commune en privilégiant les points de vue. 3 variantes sont proposées : 6, 9 et 12 km. Les circuits sont agrémentés de collations. Cette marche n'est pas une course, simplement une promenade familiale et conviviale qui réconcilie l'homme avec la nature.

FERMETURE DE LA MAIRIE

La Mairie sera fermée le mardi 22 mai 2017.

En cas d'urgence, veuillez contacter :

- M. Jacky CRETU, Maire au 03.26.61.81.72.
- M. Lionel HOUZET, 1^{er} adjoint au 09.83.37.28.09
- Mme Nathalie COMARLOT, 2^{ème} adjointe au 03.26.61.86.42
- M. Yves TRUCHON, 3^{ème} adjoint au 06.75.62.62.85

ANIMAUX

Les différents animaux de compagnie sont à l'origine d'un grand nombre de plaintes. L'article R1334-31 et les articles R1337-7 à R1337-10 du code de la santé publique (textes relatifs aux bruits de voisinage) complétés par les arrêtés préfectoraux sanctionnent les propriétaires ou possesseurs d'animaux « qui ne prennent pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage. Cette réglementation s'applique 24 heures sur 24. Contre les animaux hurleurs ou chanteurs au clair de lune, l'article R623-2 du code pénal réprime le tapage nocturne. Pour les bruits diurnes comme pour les bruits nocturnes, l'amende peut atteindre 450

Toujours la même histoire : en effet, une recrudescence d'excréments de chiens refait surface sur les trottoirs de la commune. Propriétaires : sortez avec votre animal et munissez-vous de sacs en plastique pour ramasser les besoins de votre animal ! Tout le monde sera content, même le chien avec qui vous ferez la promenade

Chaumuzy, le 17 mai 2017

Le Maire,
Jacky CRETU

